

Brochure Technique Région Sud

SAISON 2022/2023



Gymnastique

Rythmique

SOMMAIRE

- P3. Les contacts**
- P4. Les compétitions**
- P5. Les engagements, les forfaits, les musiques**
- P6. Le jury**
- P7. Programme Régional**
- P8 et 9. Contenu du Programme Régional**
- P10. Formation des juges**
- P11. Formation des cadres**
- P12. La Coupe Formation et le P.A.S.**

CONTACTS

Délégué Administratif Régional

M. Dominique BOISTEAUX

dominique.boisteaux@free.fr

Déléguée Technique Régionale

Mme Sandra CATALA

Tél : 06.60.69.53.45

sandracatgr@sfr.fr

**Secteur
Compét° et
jugement**

**Secteur
Format° de Juges**

**Secteur
Format° de Cadres**

**Secteur
CF 2 et 3**

**Secteur
CF 4**

Responsable

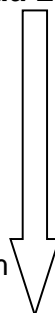


Frédérique TAULANE

Tél : 06.61.82.55.25.

taulane.frederique@gmail.com

Responsable
Niveau 2

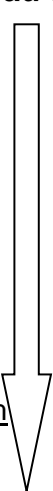


Danielle BOUREZ

Tél : 06.82.18.29.93.

bourez.danielle@gmail.com

Responsable
Niveau 3



Amandine LEFORT-GARBIN

Tel : 06.30.28.71.47.

dinegr@hotmail.com

Responsable

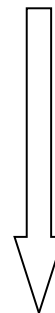


Sandra CATALA

Tél : 06.60.69.53.45

sandracatgr@sfr.fr

Responsable

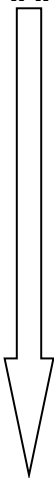


Justine RENAULD

Tél : 06.19.52.34.37.

justine.pellegrino@outlook.fr

Responsable
P.A.S.



Stéphanie GASSIER-ARNOUX

Tel : 06.60.65.61.98

stephanie.graix@gmail.com

COMPETITIONS

Inter-Département des Individuelles : Performance, Fédéral et Régional :

Samedi 12 et Dimanche 13 Novembre 2022

Région des Individuelles : Performance, Fédéral et Régional :

Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre 2022

Inter-Département des Ensembles et Duos Nationaux, Fédéraux, Régionaux et Performance :

Samedi 18 et Dimanche 19 Mars 2023

Région des Ensembles et Duos Nationaux, Fédéraux, Régionaux et Performance :

Samedi 15 et Dimanche 16 Avril 2023

1. Les engagements :

Les **confirmations** d'engagements sont à réaliser via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion :

- **avant vendredi 21 octobre 22** : pour l'Inter-Dept des Individuelles.
- **avant vendredi 18 novembre 22** : pour la Région des Individuelles.

- **avant vendredi 10 février 23** : pour l'Inter-Dept des Ensembles et Duos nationaux, fédéraux, régionaux et performance
- **avant vendredi 24 mars 23** : pour la Région des Ensembles et Duos nationaux, fédéraux, régionaux et performance

Pour chaque compétition, tous les clubs PACA GR pourront consulter sur le site du Comité Régional:

- ✓ 15 jours avant la compétition régionale : le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan...)

Les compétitions Inter- départementales et régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique PACA.

Nb : afin de faciliter l'organisation des compétitions, prenez soin de renvoyer « en temps et en heure » et de remplir correctement les documents que le club organisateur vous demande dans le dossier club.

CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

2. LES FORFAITS :

Les FORFAITS sont à déclarer via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

3. LES MUSIQUES :

La gestion des musiques est informatisée sur les compétitions.

Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 ».

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

4. LE JURY :

Répartition du jury lors des compétitions régionales :

Une répartition équitable est faite entre les départements de la région selon les engagements lors des compétitions.

2 responsables de juges sur chaque compétition régionales :

- Pour la région des individuelles > 6 Juges désignés et pris en charge par le Comité Régional
- Pour la région des ensembles > 6 Juges désignés et pris en charge par le Comité Régional

Les juges convoqués sont désignés par la responsable régionale du jugement en fonction du niveau, des compétences.
Ces juges devront officier pour la durée totale de la compétition.
Des juges clubs, des juges de lignes et parfois des juges neutres devront compléter le jury.
Il n'y a pas de juge convoqué pour les compétitions Inter-Départementales.

Prérogatives de jugement :

∞ JUGES NIVEAUX 1 -2 – 3 - 4 : *des précisions seront apportées fin août.*

Pour chaque compétition, les clubs devront donner au plus vite les noms de leurs juges au Comité Régional et à Frédérique TAULANE, pour chaque catégorie dans laquelle ils auront été désignés.

5. Programme Régional 2022/2023 :

Les gymnastes de ce programme pourront s'engager en **Régional Duo** ou dans le programme fédéral : pour les **Ensembles Fédéraux B ou C** uniquement. **Compétitions en même temps que les individuelles.**

Régional Individuel (RI)	10-11 ans	12-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	18 ans et +
	2013-2012	2011-2010	2009-2008	2007-2006	2005 ...
	Cerceau				
		Massues			
			Corde		
				Ballon	
				Ruban	

Les gymnastes de ce programme peuvent s'engager en **Régional Individuel**.

Régional Duo (RD)	13 ans et moins	TC
	2013-2012-2011-2010	2009 et +
	Corde	
		Cerceau/Massues

Ce programme est **interdit** aux gymnastes **Individuelles Fédérales** et aux gymnastes engagées dans le programme **Régional Individuel**. Enchaînement libre de 3 à 8 gymnastes.

Régional Ensemble (RE)	10-11 ans	12-13 ans et -	14-15 ans et -	16 ans et +
	2013-2012	2011-2010	2009-2008	2007...
	Cerceau			
		Cerceau		
			Ballon/Massues	
				Massues

Ce programme est dédié aux **gymnastes nées en 2016-2015 et 2014**.

Programme Régional 7-8-9 ans		7 ans 2016	8 ans 2015	9 ans 2014
	Individuel	ML		
	Ensemble Régional / Duo	Cerceau		

6. Contenu du Programme Régional 2022-2023 :

Régional Individuel			
Catégorie d'âge	1 enchaînement	<p>Note D : CODE FIG aménagé Valeur des difficultés limitée, min 3 diff dont 1 de chaque GC Difficultés à 0,10 autorisées, Le nombre de DB indiqué est le nombre max validé R : Min1 - Max 3 (1 seul « R aménagé » autorisé, avec 2 rotations enchaînées dont une sous l'envol de l'engin à 0.10)</p> <p>ATTENTION UNIQUEMENT DES ROTATIONS VERTICALES DA Max 8 / 2 Ondes Obligatoires / 2 Pas de danses Les combinaisons ne sont pas autorisées Musiques avec paroles autorisées, de 1' à 1'30</p>	Note E et A Sur 10 pts
10-11 ans	Cerceau	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles validées, MAX D = 2,50	CODE FIG
12-13 ans	Massues	CODE FIG Aménagé 4 difficultés corporelles validées, MAX D = 2.50	CODE FIG
14-15 ans	Corde	CODE FIG Aménagé 4 difficultés corporelles validées, MAX D = 3.00	CODE FIG
16-17 ans	Ballon	CODE FIG Aménagé 5 difficultés corporelles validées, MAX D = 3,50	CODE FIG
18 ans et +	Ruban	CODE FIG Aménagé 5 difficultés corporelles validées, MAX D = 3.50	CODE FIG

Revalorisation de +0,20 pt pour le critère de 8 mètres sur les échanges (quelque soit la hauteur)

Régional Duo			
Catégorie d'âge	1 enchaînement	<p>Note D : CODE FIG aménagé Valeur des difficultés limitée à 0,10 - 1 Onde Combinaison de DB interdite – R interdite – min 7 collabo, max 10 Interdit aux combinaisons de collab Obligatoire : min 1 collab de chaque Type Musiques avec paroles autorisées, de 1'30 à 1'45</p>	Note E et A Sur 10 pts
13 ans et -	Corde	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles max, 1 Echange, MAX D = 4,00	CODE FIG
TC	Cerceau/Massues	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles max, 2 Echanges, MAX D = 5,00	CODE FIG

Revalorisation de +0,20 pt pour le critère de 8 mètres sur les échanges (quelque soit la hauteur)

Régional Ensemble			
Catégorie d'âge	1 enchaînement	<p>Note D : CODE FIG aménagé Valeur des difficultés limitée à 0,10 - 1 Onde Combinaison de DB interdite – R interdite – min 7 collabo, max 10 Interdit aux combinaisons de collab Obligatoire : min 1 collab de chaque Type Musiques avec paroles autorisées, de 1'30 à 1'45</p>	Note E et A Sur 10 pts
10-11 ans	Cerceau	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles max, 1 Echange, MAX D = 4.00	CODE FIG
12-13 ans	Cerceau	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles max, 1 Echange, MAX D = 4.00	CODE FIG
14-15 ans	Ballon/Massues	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles max, 2 Echanges, MAX D = 5.00	CODE FIG
TC	Massues	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles max, 2 Echanges, MAX D = 5.00	CODE FIG

Régional Individuel programme 7/8/9 ans

Catégorie d'âge	1 enchaînement	Note D ouverte : CODE FIG aménagé Musiques avec paroles autorisées, de 45' à 1'00	Note E et A Sur 10 pts
7/8/9 ans	ML	Idem que le programme national p.4 de la lettre FFGym	CODE FIG

Revalorisation de +0,20 pt pour le critère de 8 mètres sur les échanges (quelque soit la hauteur)

Régional Duo programme 7/8/9 ans

Catégorie d'âge	1 enchaînement	Note D : CODE FIG aménagé Valeur des difficultés limitée à 0,10 - 1 Onde Combinaison de DB interdite – R interdite – min 7 collabo, max 10 Interdit aux combinaisons de collab Obligatoire : min 1 collab de chaque Type Musiques avec paroles autorisées, de 1'30 à 1'45	Note E et A Sur 10 pts
7/8/9 ans	Cerceaux	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles (1 de chaque GC) 1 échange MAX D = 3,00	CODE FIG

Revalorisation de +0,20 pt pour le critère de 8 mètres sur les échanges (quelque soit la hauteur)

Régional Ensemble programme 7/8/9 ans

Catégorie d'âge	1 enchaînement	Note D : CODE FIG aménagé Valeur des difficultés limitée à 0,10 - 1 Onde Combinaison de DB interdite – R interdite – min 7 collabo, max 10 Interdit aux combinaisons de collab Obligatoire : min 1 collab de chaque Type Musiques avec paroles autorisées, de 1'30 à 1'45	Note E et A Sur 10 pts
7/8/9 ans	Cerceaux	CODE FIG Aménagé 3 difficultés corporelles max, 1 Echanges, MAX D = 3.00	CODE FIG

Des précisions sur les enchaînements seront apportées fin Août.

FORMATION DE JUGES

IMPORTANT ! Les formations et les recyclages doivent être réglés au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

RECYCLAGE

ATTENTION

Le Comité Régional PACA organise le RECYCLAGE des Juges Niveau 1, 2 et 3 : le 17 et 18 septembre 2022 (Lieu à Déterminer)

- Inscription **avant le 8 Septembre 2022**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire au recyclage.

- Droits d'inscription : **30 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA),

Examen de recyclage des Juges niveau 4 : le 25 septembre sur la FOAD

FORMATION NIVEAU 1

Depuis la saison dernière, le Comité Régional PACA **gère l'intégralité de la formation des juges niveau 1.**

Les convocations seront envoyées par le Comité PACA mais les formations resteront dans les départements afin de maintenir leur proximité.

- Candidature :
 1. Etre licencié FFGym 2023
 2. Né en 2008, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)

- Inscription **avant le 8 Septembre 2022**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- Droits d'inscription : **45 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA),
- Formations dans les Départements : Lieux à déterminer

Dates de Formations : Dimanche 9 octobre 2022 / Dimanche 20 novembre 2022 / Dimanche 4 décembre 2022

Examen : Dimanche 8 janvier 2023 : ***Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).***

FORMATION NIVEAU 2

- Candidature :
 - 1 Etre licencié FFGym 2023
 - 2 Etre titulaire du juge niveau 1 GR
 - 3 Avoir jugé lors de 3 compétitions pour pouvoir passer le niveau supérieur

- Inscription **avant le 8 Septembre 2022**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- Droits d'inscription : **45 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional PACA),
- Dates :

Formations : Dimanche 9 octobre 2022 / Dimanche 20 novembre 2022 / Dimanche 4 décembre 2022

Examen : dimanche 8 janvier 2023 : ***Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).***

FORMATION DE CADRES

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS « ANIMATEUR FEDERAL & AIDE ANIMATEUR »

Les cadres AF ayant commencé la formation en 2021/2022, et qui la poursuivent en 2022/2023, ont l'OBLIGATION de se réinscrire en suivant la procédure ci-dessus.

Inscriptions via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS » **avant 8 septembre 2022** (connectez-vous avec vos codes clubs).

- Être licencié FFGym 2023
- Être âgé d'au moins 15 ans en 2023 (année de naissance 2008 minimum)
- Être titulaire du PSC1 (pour validation du diplôme)
- S'acquitter des droits d'inscription **au moment de l'inscription** : 245 € pour l'Animateur Fédéral
35 € pour l'Aide Animateur

IMPORTANT ! Montant dû, même si le candidat choisit de faire la formation sur 2 ans

Chèque à libeller à l'ordre du Comité Régional PACA et à envoyer au Comité Régional PACA à Marseille. **Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

Possibilité de faire la formation « Animateur Fédéral » sur 2 ans :

- ° La 1ère année : les Modules « Animer » et « Access Gym Général », soit 28 heures de formation.
- ° La 2ème année : le Module « AccessGym Disciplinaire », soit 19h de formation.

Formations	Dates	Lieux
Module « Animer »	24 et 25 septembre 2022	A déterminer
Module « Access Gym Général »	5 et 6 novembre 2022	A déterminer
Aide Animateur	11 novembre 2022	A déterminer
Module 1 « Access Gym Disciplinaire » GR	27 novembre 2022	Vitrolles ou Aix
Module 2 « Access Gym Disciplinaire » GR	5 mars 2023	Vitrolles ou Aix
Module 3 « Access Gym Disciplinaire » GR	2 avril 2023	Vitrolles ou Aix

Renseignements utiles :

1. Afin de valider l'Animateur fédéral votre présence **ACTIVE** à toutes les formations est indispensable.
2. Vous serez également évalués sur les modules pédagogiques.
3. L'autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire (**voir chapitre « GENERALITES »**)

LA COUPE FORMATION

Se référer au règlement technique GR 2022-2023 p 12, 13, 14 et à la Lettre FFGym GR 2022-2023 (*mise en ligne courant le mois de juillet*).

Le P.A.S : Les informations seront mises en ligne sur le site du Comité PACA dans la rubrique « Haut Niveau », puis « P.A.S ». *Un mail vous sera transmis ultérieurement.*

INFORMATIONS

Il est impératif de bien lire les différents documents à votre disposition, afin d'être au clair avec toutes les réglementations (le nouveau code de pointage, le règlement technique GR 2022-2023, les lettres FFGym GR 2022-2023, la brochure PACA GR 2022-2023, la brochure de votre département...).

Il est très important de regarder régulièrement les sites : FIG (Newsletters), FFGym, FFGymPACA, le site de votre département pour être à jour des différentes informations.

Et si des questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter.

L'Equipe Technique GR du Comité P.A.C.A.